Société suisse de Géophysique, Météorologie et Astronomie, G.M.A.

Autor(en): **Mercanton, P.-L.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **101 (1920)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

3. Société suisse de Géophysique, Météorologie et Astronomie, G. M. A.

Rapport sur l'exercice 1919/20.

La Société compte 74 membres dont 15 extraordinaires.

Par suite de circonstances défavorables elle n'a pu tenir ni séance spéciale ni assemblée générale et les opérations statutaires ont dû être renvoyées à la Réunion de Neuchâtel.

Le Président: *P.-L. Mercanton.*

4. Société suisse de chimie

Rapport du comité pour l'exercice annuel

1er avril 1919—31 mars 1920

Pendant l'année 1919 l'état nominatif de nos membres arrêté au 1er janvier a subi les fluctuations suivantes:

Nombre de membres au 1er janvier 1919: 467; pendant l'année, il faut enregistrer: 5 décès, 5 démissions, 5 radiations et 115 nouvelles admissions. Le nombre des membres au 1er janvier 1920 est donc de 567, dont: 2 membres honoraires, 467 membres ordinaires et 98 membres extraordinaires. Un supplément à notre dernier annuaire paraîtra prochainement.

Aucune proposition n'a été faite cette année pour des prix et récompenses à décerner à des travaux scientifiques.

A notre réunion tenue en septembre 1919 à Lugano, nous avons adhéré aux nouveaux Statuts de la Société Helvétique des Sciences Naturelles; nous avons désigné, pour nous représenter au Sénat de cette société M. le prof. Fichter, de Bâle, et comme suppléant M. le prof. Billeter, de Neuchâtel.

La publication des Helvetica Chimica Acta a continué en 1919 d'une façon normale; le succès scientifique de notre journal s'affirme par l'accueil toujours plus favorable qui lui est fait dans les milieux compétents.

Le Comité a jugé qu'il était nécessaire, dans les circonstances actuelles qu'un contact régulier s'établisse entre nos trois Sociétés Suisses de Chimie. Il a pris l'initiative de convoquer à Berne le 23 février une conférence de délégués de ces sociétés. Cette initiative a reçu le meilleur accueil de nos deux sociétés sœurs, la Société Suisse des Industries chimiques et la Société Suisse des Chimistes analystes; notre société était représentée à cette réunion par son vice-président et son président; M. le prof. Bernoulli qui devait aussi y prendre part en a été empêché au dernier moment par une indisposition.

Cette conférence a émis des vœux qui ont pour objet l'établissement de rapports réguliers entre les trois sociétés, l'étude des avantages réciproques que celles-ci pourraient accorder à leurs membres, la publication régulière de bons résumés de tous les brevets suisses concernant la chimie, enfin la question des rapports internationaux.